



## Comment devenir tuteur de sa soeur?

Par **CaroleDo**, le **23/12/2008** à **13:35**

Mon ami, agé de 25 ans, aujourd'hui salarié, a une soeur de 14 ans. Leur père est décédé il y a plus de 10 ans et leur mère est aujourd'hui sans emploi et se trouve dans un état psychologique très instable. Mon ami, voulant retrouver une vie stable, a limité les contacts avec sa mère depuis sa majorité tout en gardant des contacts rapprochés avec sa soeur. Aujourd'hui sa soeur ne veut plus vivre avec sa mère, elle en a peur. C'est pourquoi il voudrait en obtenir la garde. Des démarches ont déjà été faites, une première décision de justice temporaire a été de placer sa soeur dans un foyer. Pour le moment, elle refuse, mon ami a fait appel mais que faire pour mettre toutes nos chances de nos côtés. Sa soeur veut vivre avec nous, nous voulons en avoir la tutelle afin de l'aider et de l'éduquer au quotidien. Comment faire? Quelles démarches peuvent nous aider? Un avocat est surement nécessaire, mais combien cela coute? Pouvons nous recevoir des aides?

Merci pour toutes aides apportées.